



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU FINISTERE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper le 30 juin 2015,

RISQUE DE DEPARTS DE FEUX

APPEL A LA VIGILANCE

Les conditions climatiques actuelles dans le département (absence de précipitations, températures élevées) rendent la végétation particulièrement vulnérable à l'incendie.

Le préfet du Finistère, Jean-Luc Videlaine appelle chacun à la plus grande vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution.

Il est en particulier demandé :

- de ne pas procéder à des brûlages de végétaux et d'une manière générale à tout brûlage en extérieur,
- de ne pas jeter de mégots de cigarettes dans les espaces extérieurs ou le long des voies de circulation,
- de ne pas allumer de feux (barbecue....) dans les espaces naturels.

Si vous êtes témoin d'un départ de feu : informez les pompiers rapidement (18) et le plus précisément possible.

La protection de chacun dépend de l'attitude responsable de tous.

Contact presse

Bureau de la presse et de la communication interministérielle : pref-communication@finistere.gouv.fr

Jean-Michel BOURLES 02.98.76.29.51 / Michelle LAROUCHE 02.98.76.29.66

www.finistere.gouv.fr



@Prefet29